

Certificat

de conformité avec les règles de production de la Loi N° 99-30 de Tunisie
relative à l'Agriculture Biologique et textes associés
(équivalente au Règlement CE 834/2007)

Certificat N° : 87170

délivré par CERES GmbH à :

Société Haifa Dattes
Route Grombalia
Zaouit Jédidi
8021 Béni Khalled
Tunisie

Ce certificat couvre les produits et activités suivants :

Produit	Quantité (Estimation)	Statut
Dattes branchées	10 t	Biologique
Dattes standard	20 t	Biologique
Dattes dénoyautées	40 t	Biologique

L'unité certifiée produit / transforme aussi des produits conventionnels : Dattes

Activités :

- Transformation
- Exportation/Commerce

Happurg, 12 Décembre 2018


Mareike Aufderneide-Voigts, CERES GmbH

Date d'Inspection : 21 Novembre 2018

Le certificat expire : 30 Novembre 2019

Le code du certificateur CERES est **TN-BIO-009**, il doit être indiqué sur toutes les étiquettes, bordereaux de livraison, factures et autres documents associés avec les ventes biologiques.

Veuillez noter que ce certificat se réfère au mode de production biologique selon la loi de Tunisie N°99-30, et non à tout autre aspect de qualité alimentaire. CERES autorise l'opérateur mentionné ci-dessus à utiliser le logo CERES sur les produits biologiques précisés ci-dessus, et non pas sur les produits "en conversion". Le logo CERES est propriété de CERES GmbH, Happurg, Allemagne. (4.8.20fr v 20.03.2018)